Nouvel attentat du CLODO

COLOMIERS



Le Centre Informatique : un bâtiment bien tranquille.



3 milliards de centimes de dégâts.



Dès cette nuit Yves Nancillon secrétaire général de la Préfecture, Jean-Claude Bacher, directeur du cabinet et le commissaire Laurent, patron des polices urbaines se sont rendus sur les lieux. (Photo Olivier Combes).

Le centre informatique soufflé par 15 kilos de dynamite. 3 milliards de centimes de dégâts.

Revoilà donc le CLODO qui avait déjà revendiqué plusieurs attentats sur Toulouse. Philips Data Systems, Honeywell Bull, et d'autres avaient déjà fait les frais du Comité Liquidant Ou Détournant Les Ordinateurs. Depuis le sigle n'avait pas réapparu. C'est une revendication à l'agence France Presse qui l'a vu ressurgir

Il est 4 h 30 la nuit dernière lorsqu'une forte explosion réveille les Columérins, c'est le Centre Informatique qui vient de sauter. L'attentat aurait pu tuer. En effet, le gardien du centre habite un petit pavillon à une quinzaine de mètres du lieu de l'explosion. Inutile de dire que chez lui toutes les vitres ont volé en éclats. Son épouse a été commotionné par bonheur les enfants qui dormaient n'ont même pas été blessés par les éclats de verre.

Très rapidement les pompiers et les services de police se rendent sur place pour constater les dégâts.

Des premiers éléments de l'enquête, il ressort que ce sont trois charges d'explosif reliées par un cordon qui ont été déposées autour du bâtiment. Malgré une caméra à la porte d'entrée le Centre Informatique ne fait pas l'objet d'une protection particulière et il n'a pas été difficile au commande d'escalader le grillage qui l'entoure.

Le S.R.P.J. saisi de l'enquête et l'Identité judiciaire ont recueilli sur place des éléments intéressants qui permettent de rapprocher ce premier attentat de l'année de celui dont avait fait l'objet la station régionale FR3 et du Parti socialiste toulousain. Il s'agirait d'explosifs de même nature que ceux utilisés lors des précédents attentats. Après les constatations d'usage, le Préfet de région Jacques Corbon et le Président du Conseil général Léon Eeckhoutte, se sont rendus sur les lieux pour constater l'étendue des dégâts. Le président du Conseil général devait alors faire une première estimation qui se chiffrait à 30 millions de francs. C'est maintenant aux enquêteurs de rechercher les coupables de ce premier attentat de l'année. Toulouse l'an dernier en avait compté au total une vingtaine et huit seulement avaient été revendiqués.

Le Centre Informatique de Colomiers.

Le Centre Informatique ne réalise uniquement que des opérations au service de l'administration du département, des communes et des départements voisins et n'a aucune activité de travail de fichiers personnels.



Conséquences

Léon Eeckhoutte président du Conseil général qui s'est rendu sur les lieux de l'attentat nous a précisé quelles seraient les répercussions pour le public. En ce qui concerne les travaux qui étaient en cours pour les listes électorales par exemple, pour la paye du personnel de la préfecture comme des communes et des départements voisins dont nous assurons le service cela est fait, il n'aura pas de difficultés. Un problème va se poser en ce qui concerne les cartes grises, nous allons sûrement avoir une interruption de confection et distribution de cartes grises que nous estimons maintenant à au moins une huitaine de jours.

L'indignation de F.O.

« Le personnel Force Ouvrière du Syndicat départemental de l'Informatique représentant plus de 90 % de l'ensemble des fonctionnaires de ce service, ainsi que le personnel de Préfecture syndiqué Force Ouvrière, s'élèvent avec indignation contre le lâche attentat perpétré dans la nuit du 27 au 28 janvier qui a endommagé gravement le Centre Informatique qui constitue d'une part le « poumon » du département, et d'autre part, leur principal outil de travail.

Il dénonce les procédés des extrémistes de tous bords dont la lâcheté n'a d'égale que la couardise.

Il demande aux autorités de prendre des mesures urgentes et sévères à l'égard de ces extrémistes afin de mettre un terme aux agissements de ces groupes qui vont à l'encontre des intérêts de l'ensemble des travailleurs du département ».

